

# Douche froide pour Microsoft à... 512 millions de dollars!

Microsoft Explorer aurait exploité indûment un brevet déposé en 1998 par les deux plaignants, d'après les jurés de la cours d'Illinois. L'éditeur nie les faits. Il a annoncé qu'il allait faire appel de cette décision.

La firme de Bill Gates est coutumière de ce type de procès. Si, pour l'instant, il n'en a perdu qu'un - contre Stac Electronics inc- trente autres l'attendent. Et le géant américain se voit souvent obligé de composer avec la partie adverse. Récemment, il a dû accepter de payer deux millions de dollars à Immertion Crop, et de prendre 10% des parts de la société pour résoudre un litige similaire. Les avocats de Microsoft vont bientôt être plus nombreux que les ingénieurs?